

Limoges : 8 mars 2024, Journée internationale des luttes et des droits des femmes



12h - 15h40 : Carrefour Tourny, village avec stands et animations du collectif 8 mars 87

15h40 : Carrefour Tourny, manifestation suite à l'appel à la grève de l'intersyndicale

17h30 : Rassemblement, devant la mairie de Limoges à l'appel du collectif 8 mars 87

19h - 23h : Soirée festive et conviviale, salle du temps libre (derrière la mairie de Limoges)

Pourquoi le 8 mars est une journée importante ?

Le 8 mars n'est pas la journée de la femme mais **bien la journée internationale pour les droits des Femmes**. Depuis le premier appel en 1910, cette journée célèbre les combats ainsi que les engagements du mouvement féministe international.

Notre objectif est clair, nous voulons une société de libertés, de bien-être et de solidarité et cela ne sera pas possible tant que les schémas d'oppressions n'auront pas été abattus : **le capitalisme, le patriarcat et l'impérialisme sont nos ennemis il est de notre devoir de les combattre.**



Cette journée du 8 mars nous permet de mettre sous les projecteurs les luttes et les problématiques que nous vivons dans notre quotidien en tant que femmes ou minorité de genre : violences sexistes et sexuelles, inégalités salariales, sexisme ordinaire, difficultés à accéder aux services publics notamment le droit à l'IVG, ou encore le manque de moyens des associations. Les thématiques sont nombreuses et variées car les oppressions que nous subissons le sont également.

Nous ne voulons plus de leur vieux monde où les agresseurs sexuels sont encensés, où un président de la République apporte son soutien à un agresseur présumé, sous prétexte qu'il s'agit d'un « artiste de talent » qui honorerait notre pays et notre culture. Nous sommes en droit de nous poser la question légitime de savoir de quelle culture on parle ? Celle de la culture du viol sans aucun doute mais pas celle des lumières et des droits de l'Homme.



Pourquoi faire grève est indispensable ?



Nous sommes réuni-e-s sous l'étiquette du **collectif 8 mars 87, nous sommes des associations et des syndicats**. Nous sommes des travailleuses, des mères, des sœurs, des chômeuses, des retraité-e-s.

Nous ne voulons pas que la peur change de camp, nous voulons qu'elle cesse et pour cela nous devons nous en donner les moyens.

Sans nous le monde s'arrête, nous l'avons vu pendant la pandémie du COVID, que les **emplois «essentiels» sont des secteurs majoritairement féminisés** : l'aide à la personne, la santé, l'éducation, le commerce, le milieu associatif, les métiers du social... Nous sommes une force, nous sommes importantes et indispensables, tant dans nos métiers, que dans nos vies personnelles.

Nous le voyons tous les jours entre la charge mentale du foyer (devoir penser à tout, tout le temps pour tout le monde) et que par la diversité de nos secteurs d'activités.

Nous sommes conscientes de notre pouvoir individuel et collectif, et nous nous organisons partout, pour que les pouvoirs politiques, économiques, les sphères professionnelles et personnelles en prennent compte.

Nous le savons, l'égalité salariale est inscrite dans la loi depuis 1972, soit, plus de 50 ans. Et pourtant, un écart entre 22 et 32% de rémunération persiste entre les femmes et les hommes, à poste et compétences égales.

Dans le même temps, le dernier rapport du Haut Conseil à l'Égalité nous révèle qu'un homme sur cinq de moins de 24 ans « considère normal d'avoir un salaire supérieur à sa collègue à poste égal ».

Alors oui, nous ne sommes pas dupes, **nous n'aurons que ce que nous prendrons !** C'est pour cela que **nous appelons à la grève le vendredi 8 mars 2024**. Dans tous les secteurs d'activités, nous appelons les femmes, mais également les hommes, à cesser le travail et à rejoindre massivement les débrayages, les piquets de grèves et les manifestations.

Comment faire grève ?

Un syndicat a déposé un préavis de grève au plan national ou au niveau de la branche professionnelle

Non

Oui

Un syndicat ou un groupe de salarié-e-s a déposé un préavis de grève me concernant

Non

Pas besoin de préavis de grève à l'employeur

Je peux faire grève

Avec au moins un-e autre salarié-e, je signe ou fais signer et envoie un courrier à la direction de l'entreprise afin de lister les revendications professionnelles associées au mouvement.



Rejoignez nous sur les réseaux

Collectif 8 mars 87

